

Défaillant 1er semestre

Par **maman75**, le **04/03/2024** à **19:44**

Bonjour

Ma fille a loupé un partiel car elle était malade. Elle avait bien un justificatif. Lorsqu'elle a donné son justificatif, on a demandé comment ça se passait. On nous a dit que le rattrapage se fera en juin.

Elle vient de recevoir les résultats de ses partiels. Elle est admise partout sauf au partiel où elle était absente où elle est noté ABJ. En moyenne générale, elle est notée Défaillante.

Qu'est ce que cela signifie ? Elle devra repasser la matière où elle est défaillante ? ou elle devra repasser toutes les matières? quand je vois comment elle a buché pour les autres matières où elle est admises si elle doit tout repasser, elle va se décourager.

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/03/2024** à **08:43**

Bonjour

Il faudrait contacter la scolarité pour savoir ce qu'ils mettent derrière le mot "Défaillant". En principe, est défaillant l'étudiant qui n'a pas justifié une absence lors d'un examen, il doit alors tout repasser aux rattrapages.

Les étudiants ABJ ne devraient pas être marqués "Défaillant" mais "Ajourné", c'est-à-dire qu'ils conservent leurs notes et ne repassent que les examens pour lesquels ils ont justifié leur absence.

J'espère que ce sera le régime proposé à votre fille, car il serait en effet complètement ridicule de traiter les étudiants ABJ de la même manière que les ABI.

Seule la scolarité pourra vous répondre car chaque fac à son propre règlement.